



Pour la défense du Centre GEORGE EASTMAN : Son **RETRAIT** de l'appel à projet "réinventons Paris 2" !

Le centre dentaire et le service parisien de santé environnementale (SPSE) doivent être développés et rester sur le site !

Pour rappel, depuis octobre 2017 le site George Eastman, bâtiment de style art-déco des années 30 de plus de 5000 m2 près de la Place d'Italie, est mis en vente par la Mairie de Paris et les services actuellement en activité sont "amenés à quitter les lieux" selon l'expression de l'exécutif.

Face à ce projet porté par Monsieur MISSIKA (Adjoint à la Maire de Paris, chargé de l'urbanisme) visant à dilapider le bien public et historique qu'est le site G Eastman, **L'EASTMANIA est en marche** :

- **Plus de 3000 signatures à ce jour sur la pétition en ligne exigeant le maintien du bâtiment George Eastman et ses activités qui doivent rester propriété des parisiens. Non à la vente ou location à des promoteurs privés.** (pétition sur Change.org **Maintien du Centre George Eastman et de ses activités (Paris 13e)**). Lien <http://chn.ge/2zEF0Jn>).
- **Les personnels des services publics de santé du Centre Dentaire et du SPSE se sont eux aussi prononcés à la quasi-unanimité sur les mêmes exigences**, en signant une pétition spécifiquement réalisée à leur attention et qui reprenait les mêmes revendications que la pétition en ligne.

Les usagers, les habitant(e)s, la CGT et les personnels condamnent la démarche de la Mairie de Paris.

OUI, le site est bien occupé et bien utilisé !

OUI, la présence du centre dentaire est la vocation même du bâtiment et doit le rester !

OUI, les services de santé environnementale ont aussi toute légitimité à exister sur ce site à une époque où les questions de santé publique liées à l'environnement sont au centre des préoccupations des parisiens et largement partagées par la Maire de Paris !

Les services ne doivent pas déménager du site Eastman :

POUR LE CENTRE DENTAIRE même s'il est annoncé qu'il soit déménagé au centre Edison, les agents savent qu'il n'y a pas suffisamment de place pour accueillir les huit fauteuils, **maintenir les emplois et la qualité et spécificité des soins pour enfants** dispensés actuellement sur le site George Eastman.

De plus, il n'y a aujourd'hui aucune garantie sur le financement des travaux de déménagement qui s'élèveraient à plus de 2.5 millions d'euros.

Pour la CGT et les personnels, ces travaux d'ampleur perturberaient grandement le fonctionnement du centre de santé Edison.

Ce projet serait contraire à la volonté du mécène G. Eastman qui a donné un millions de dollars à la Ville

de Paris dans les années 30 pour que soient réalisés des soins dentaire aux enfants.

Au-delà des incertitudes sur la réalisation d'un tel projet, les professionnels sont unanimes, la spécialité de soin dentaire des enfants ne doit pas être perdu en étant diluée au sein d'un centre de santé accueillant tous les publics.

POUR LES LABORATOIRES DU SPSE analysant et mesurant l'exposition des parisiens à tous les types de polluants présent dans leur environnement (les allergènes, les polluants chimiques, particuliers,

biologiques, bactériologiques...) par des équipes compétentes et reconnues dans le domaine de la santé environnementale, **la relocalisation est encore plus incertaine.**

En effet, le projet, inscrit en court de mandature, nécessiterait de nombreux arbitrages, notamment l'**abandon d'un projet initialement prévu de création de logements étudiants sur le site de l'INED** (institut national d'étude démographique près de la Porte de Bagnolet). Au moment où la mobilisation des étudiants contre les réformes du gouvernement est d'actualité, nous laissons apprécier la cohérence de ce type d'arbitrage qui interviendrait dans la précipitation.

Pour La CGT, il est inacceptable que la seule et vague piste de relocalisation des labos soit soumise à d'obscurs arbitrages qui s'inscriraient dans la ligne de réduction des services publics en régie et pénaliseraient encore plus les étudiants afin de réaliser une vaste opération de communication à des fins électoralistes.

UNE CONCLUSION S'IMPOSE EGALEMENT : la contradiction demeure entre le calendrier de la vente ou location du site qui se poursuit et doit aboutir d'ici à la fin de l'année, et celui des projets de relocalisation des services qui ne pourront être complètement budgétés avant 2020.

Cette relocalisation des laboratoires s'inscrirait dans le cadre du projet de l'exécutif de création d'un « pôle environnement santé » consistant à installer des opérateurs associatifs et privés sur un même site.

Derrière les beaux discours d'élargissement du concept de service public avec l'ouverture à d'autres opérateurs, **il s'agit bien de privatisation de ces services en régie agissant pourtant dans le domaine de la santé publique.**

La CGT et les personnels ne peuvent croire aux belles paroles de la direction se voulant rassurante, car la cession du site Eastman risque très certainement d'être acté avant qu'aucun engagement sérieux sur les relocalisations des services ne voit le jour.

Il y a fort à parier que les laboratoires municipaux, comme le centre dentaire Eastman, se retrouveraient réduits comme peau de chagrin en subissant mutualisations, restructurations, redéploiements, avec certainement comme perspective à plus ou moins long terme la perte de statut municipal, et pour les parisien(ne)s **la conséquence sera la perte de services publics avec une facture qui augmentera.**

Le centre Eastman et ses activités doivent rester propriété des parisien(ne)s !

La CGT porte un véritable projet ! Les arbitrages budgétaires doivent se porter sur les investissements nécessaires à la rénovation du bâtiment et au renforcement de ces services publics de santé indispensables aux parisiens. Nous refusons que des crédits soient alloués pour justifier des déménagements coûteux et inutiles ! Rien que le budget prévu pour déménager le centre dentaire permettrait de changer toutes les fenêtres du centre Eastman qui en ont bien besoin !

C'est pourquoi La CGT des personnels de la Direction de l'Action Sociale de l'Enfance et de la Santé (DASES) de la Mairie de Paris et l'Union Locale des Syndicats CGT Paris 13e appellent à amplifier la mobilisation.

Face au mécontentement grandissant et aux nombreuses sollicitations de la population, La CGT n'exclut aucune initiative avec les associations de riverains, conseils de quartiers, usagers... Pour la **défense du site et de ses activités de service public sur la base de la pétition en ligne : Non à la vente ou location du site, maintien et développement du centre dentaire et du SPSE en activités sur le site George Eastman.**

Paris le 7 mai 2018

Union Locale des Syndicats CGT du 13^e arrd de Paris : ulcgt13@gmail.com

Syndicat CGT des Cadres et Techniciens de la Ville de Paris : SYNDICAT-cgt-dases@paris.fr et syndicat-cgt-cadres@paris.fr